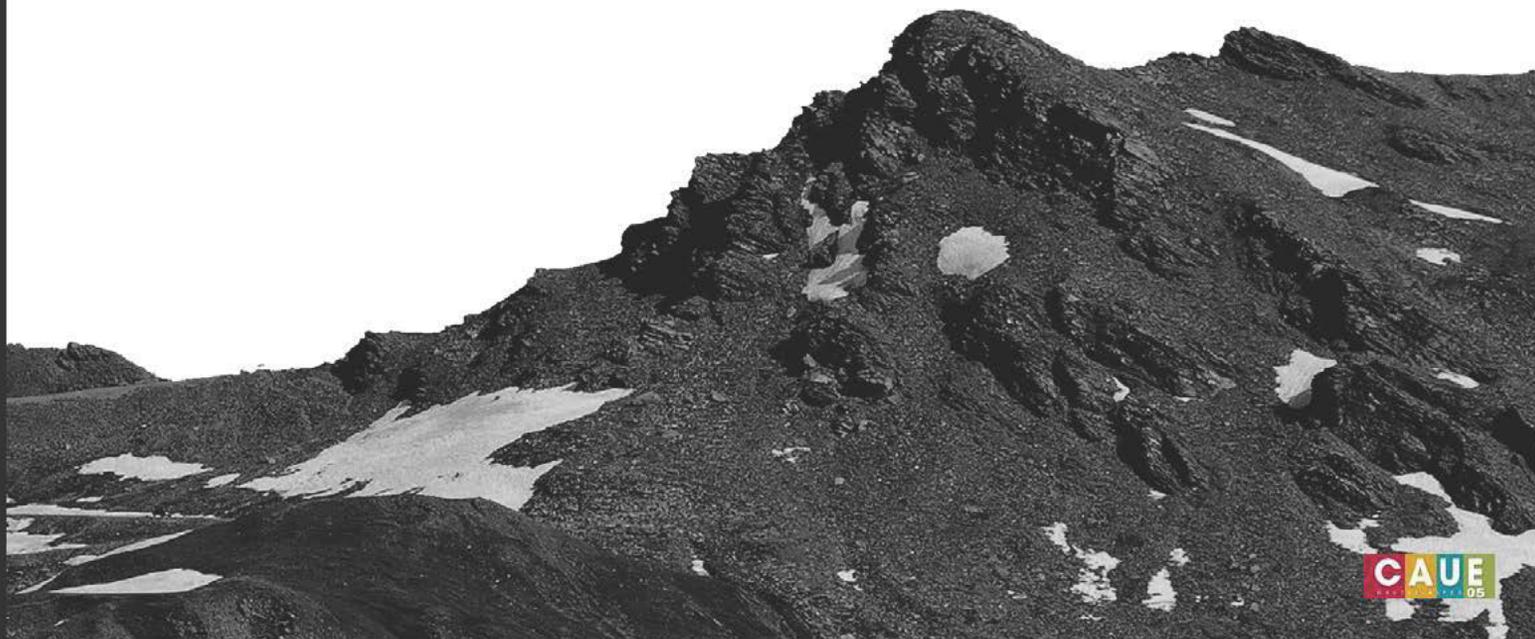




SUIVI PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES ET DES PAYSAGES

REPRÉSENTATIONS
DE L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES



Xavier CRÉT, Président du CAUE des Hautes-Alpes



❖ Quel meilleur moyen, pour saisir, analyser et comprendre les mutations de nos paysages, que de les figer à intervalles réguliers, grâce à l'exigeante technique de la reconstitution photographique?

C'est cette opportunité que nous offre ce suivi photographique, présenté dans cet ouvrage.

Il vous invite également à la réflexion, à la rédaction d'un commentaire, d'une simple phrase, sur le ou les clichés qui vous inspireront... Et libre à ceux qui le souhaitent de nous les faire partager au travers du site internet créé à cet effet!

Nos paysages, naturels et anthropiques, sont en perpétuelles mutations et nous concernent tous. Ils constituent notre bien commun qu'il nous appartient de définir et de protéger ensemble.

Un certain nombre d'enjeux concernant les entrées de ville «franchisées», la standardisation du bâti et plus généralement la dégradation de la qualité de vie même existent.

Fort de ces constats, il est important de se poser aujourd'hui des questions fondamentales pour le territoire et le paysage:

Quel paysage voulons-nous léguer à nos enfants? Notre département à vocation touristique sera-t-il toujours aussi attractif s'il continue à être « construit » de la même manière qu'aujourd'hui?

Au-delà des présupposés et des discours rétrogrades, le CAUE a souhaité mettre en place des comparaisons photographiques permettant à chacun d'observer, se questionner mais aussi - tout simplement - de contempler en s'arrêtant un instant sur des lieux qui peuvent apparaître communs aux hauts-alpins.

Ce support d'information et de sensibilisation est organisé autour de 4 thématiques autour des sites du programme :

- ❖ Développement urbain
- ❖ Entrée de ville
- ❖ Zone d'activité
- ❖ Espace protégé

Ces livrets s'inscrit dans le cadre du programme de travail européen ALCOTRA «Usage del Territorio» porté par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes et l'Ordre des Architectes, Planificateurs, Paysagistes Conservateurs de la Province de Cuneo.

Le projet se propose d'amener une réflexion relative à la consommation de l'espace afin d'informer, de sensibiliser les acteurs du territoire et les particuliers autour d'actions - complémentaires les unes par rapport aux autres - disponibles au CAUE et en ligne :





DÉVELOPPEMENT URBAIN



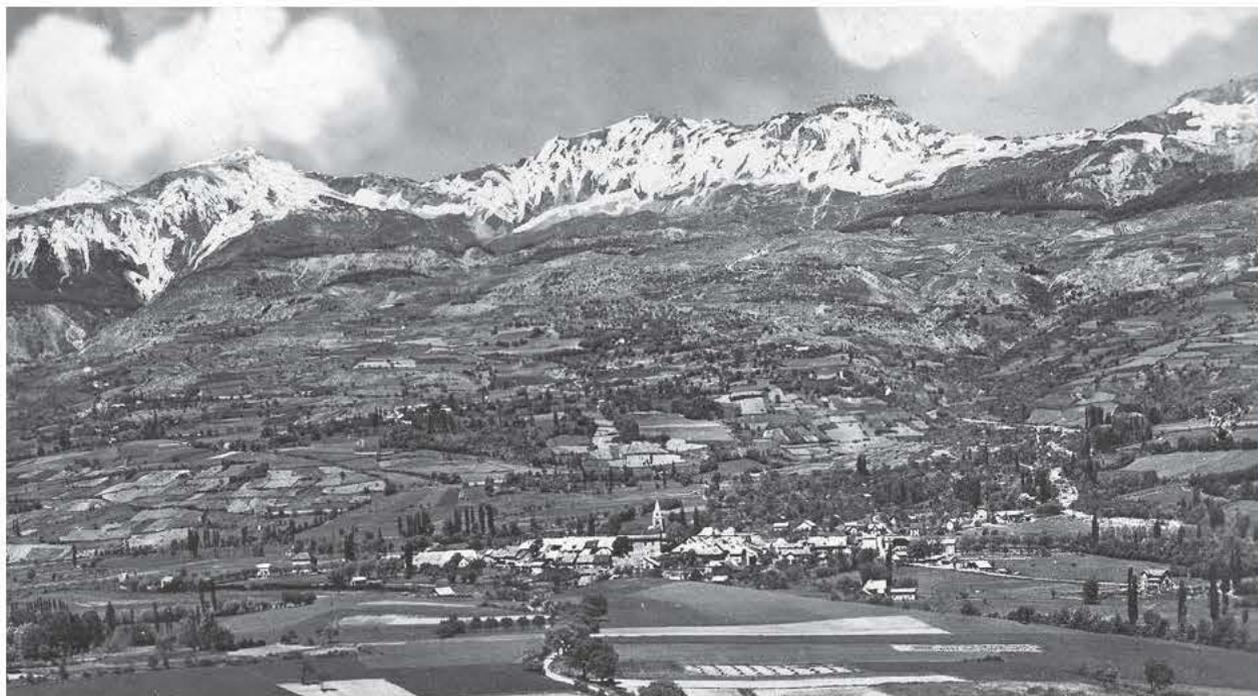
Le département des Hautes-Alpes est un territoire relativement peu urbanisé par rapport à d'autres départements. Néanmoins, le rythme de croissance des surfaces artificialisées n'est pas négligeable. De plus, les espaces effectivement disponibles sont restreints du fait de la configuration géographique du département (forte topographie, risque naturel important, etc.). A travers la thématique du développement urbain, le CAUE souhaite mettre en exergue, non des sites ou des lieux stigmatisés, mais certains enjeux d'aménagement du territoire.

CHORGES

VUE DEPUIS LE LIEU-DIT
MALEMORT EN DIRECTION
DE CHORGES

Christine, technicienne

« La forêt a gagné de l'espace et ferme le paysage. En même temps, elle semble protéger la ville et gommer les imperfections Si le paysage agricole est très présent sur ce point de vue, espérons qu'il en demeure ainsi encore longtemps ... »



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
Parution avant 1945



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
17/07/2014

EMBRUN SAINT SURNIN

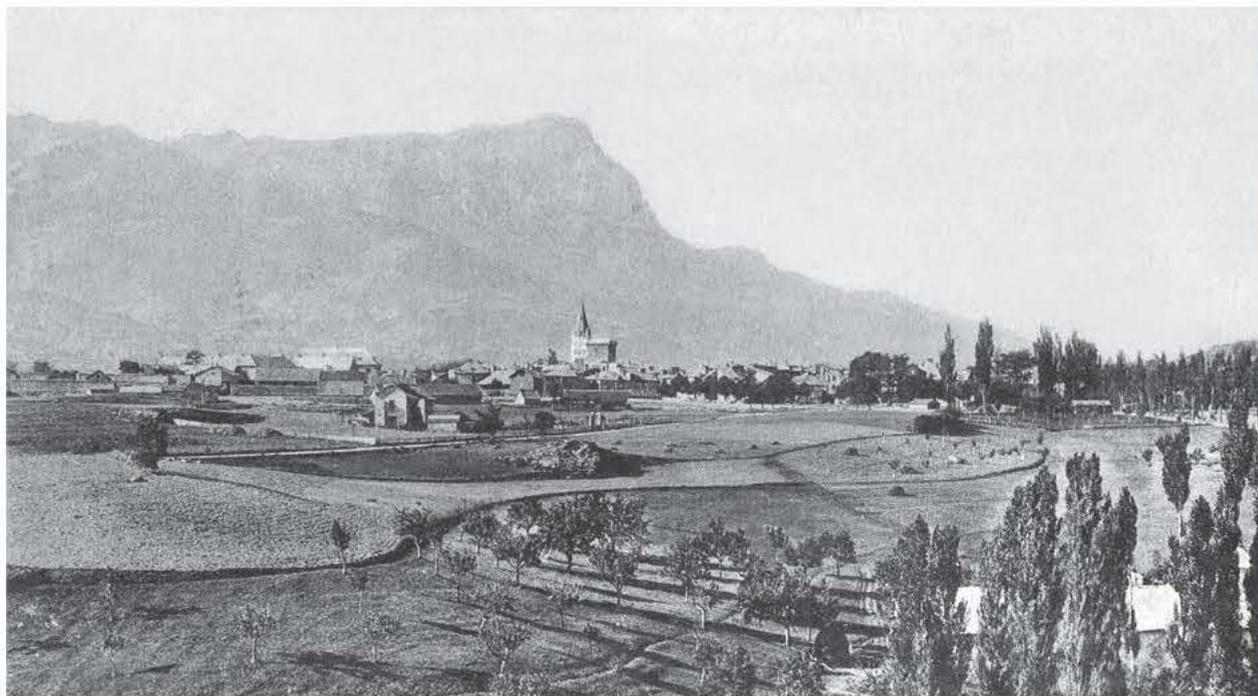
VUE DEPUIS SAINT-SURNIN
EN DIRECTION DE LA
CATHÉDRALE D'EMBRUN

Jean-Pierre, architecte

▮ Démographie et densité exponentielles : des surfaces horizontales (agricoles et naturelles) disparaissent sous et derrière des surfaces verticales (pignons et façades urbaines et minérales) ... Mais on voit toujours le clocher!

Daisy, urbaniste

▮ La cathédrale Notre-Dame-du-Réal, auparavant un signal fort dans le paysage, aujourd'hui presque dissimulée derrière une urbanisation « grandissante ».



Parc national des Ecrins, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
Parution avant 1907



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
15/08/2014

ARVIEUX

VUE SUR LA PLAINE AGRICOLE
D'ARVIEUX

Jean-François, architecte

▮ Dans la plaine d'Arvieux, entre Brunissard (premier plan) et La Chalp (second plan), les versants ubacs de la montagne ont été équipés pour pratiquer le ski alpin ; villas et résidences ont été édifiées dans les prés aux alentours des villages; auparavant agricoles, devenus ainsi de petites stations touristiques. ▮



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution entre 1903 et 1940



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 30/07/2014

GAP

VUE DE GAP DEPUIS PUYMAURE

Simon, urbaniste

Il est intéressant de constater le développement urbain de ce point de vue ! Il est également difficile de retrouver la cathédrale actuellement. A noter: la disparition de terres arables sur les hauteurs et l'accroissement de la végétation.



Collection Pierre PUTELAT, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution avant 1938

Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 31/07/2014

SAVINES-LE-LAC

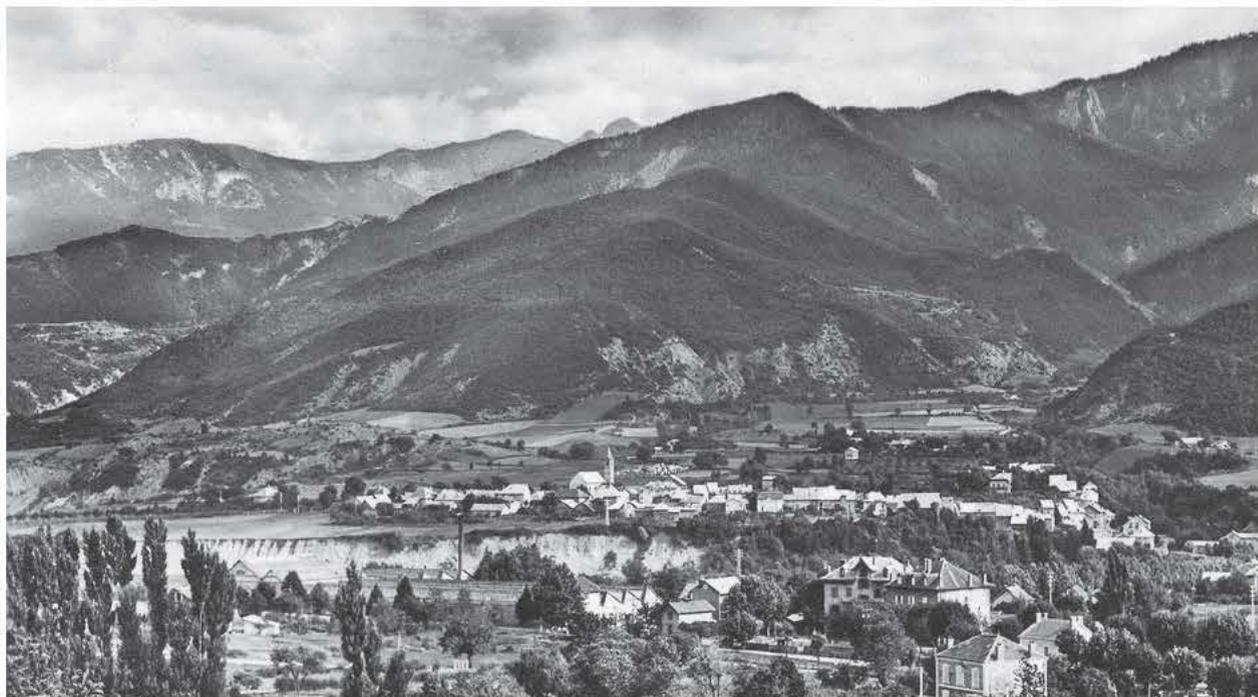
VUE DE SAVINES-LE-LAC DEPUIS
PICOUNE

Daisy, urbaniste

▮ Savines-le-Lac, ou le challenge d'un village à recréer. Aujourd'hui, un développement urbain important mais un développement limité par celui même qui l'a créé: le Lac de Serre-Ponçon.

Annunzia, architecte

▮ Les pentes douces agricoles du fond de vallée ont laissé place à la forêt qui a gagné du terrain, et à une urbanisation plus dense. Les bords du lac marquent la transition entre une vie tranquille, rurale et agricole passée et une vie aux orientations économiques, urbaines et paysagères plus animée. Savines est devenue Savines-le-Lac.



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution avant 1960



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 17/07/2014

MOLINES EN-QUEYRAS

VUE SUR PIERRE GROSSE

Pierre, photographe

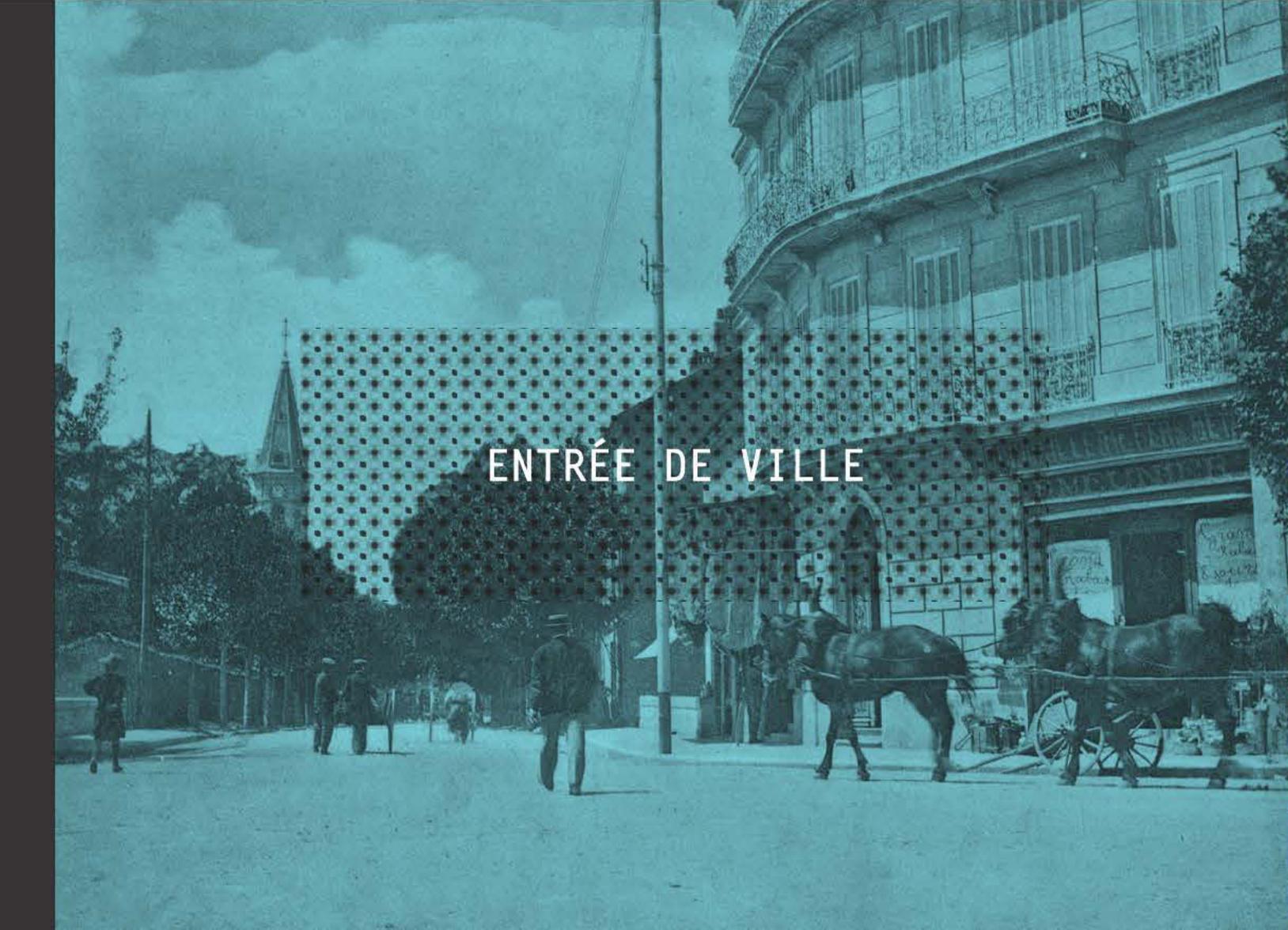
Posé en travers de la pente dans un site façonné par l'agriculture, Pierre Grosse semble intemporel avec ses fustes emblématiques du Queyras.



Collection Louis Faure, Photographe Pierre Marquet, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution avant 1909



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 28/08/2014



ENTRÉE DE VILLE



Comment percevons-nous la ville ? Quelles sont les évolutions de nos besoins ayant conduit à des changements de nos environnements urbains ?

A travers cette thématique, il est intéressant de relever les évolutions de notre société : une population accrue, des moyens de défenses (remparts) devenus désuets et inutiles, des aspirations à posséder sa maison, le besoin d'espace, de circulation automobile, l'implantation d'activités sur des zones les plus faciles d'accès, la régression des espaces agricoles...

L'ensemble de ces paramètres induit de nombreuses mutations de nos cadres et habitudes de vie reflétant à la fois les évolutions de nos besoins mais aussi notre manière d'organiser et de concevoir notre espace.

EMBRUN

VUE DEPUIS LA PORTE
DE GAP VERS EMBRUN

Carole, architecte

Avant, une entrée de village bien identifiable, un espace qui se resserre et invite à traverser le pont pour monter la grande rue. Maintenant, « la porte de Gap » est gommée par ce bitume qui prend tout l'espace... On a changé d'échelle... On n'entend plus le bruit de l'eau ?



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution avant 1912



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 15/08/2014

GAP AVENUE EMBRUN

VUE SUR L'AVENUE D'EMBRUN DU
ROND-POINT DES CÈDRES, GAP

Gérard, sculpteur

“ D'une photo à l'autre les gens ont disparu,
enfermés dans leurs voitures, les chevaux
aussi ont disparu, enfermés sous les capots... ”



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
Parution avant 1910

Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
15/08/2014

An aerial photograph of a mountain valley. The foreground shows a wide, dark, rocky riverbed. The middle ground is a valley floor with sparse vegetation and some small structures. In the background, there are large, rugged mountains with patches of snow or light-colored rock. A semi-transparent grid pattern is overlaid on the middle ground, and the text 'ZONE D'ACTIVITÉ' is centered within it.

ZONE D'ACTIVITÉ

An aerial photograph of a mountain valley. The foreground is a lush green field. In the middle ground, there is a village with several buildings and a large parking lot. A river flows through the valley. In the background, there are large, rugged mountains with patches of snow or light-colored rock. The sky is blue with a few white clouds.

Les activités économiques qu'elles soient artisanales ou commerciales renvoient au dynamisme du territoire et à sa capacité à produire, proposer du service, innover. De nombreuses activités se sont implantées dans des zones dédiées. Ces dernières se situent le plus souvent aux abords de villes / villages et impactent les paysages à l'échelle du territoire et de l'utilisateur. Ce constat n'est pas localisé et concerne aussi bien la France entière que l'Italie.

BARATIER

VUE DEPUIS LA NATIONALE 94
VERS LA CATHÉDRALE D'EMBRUN

Maryline, architecte

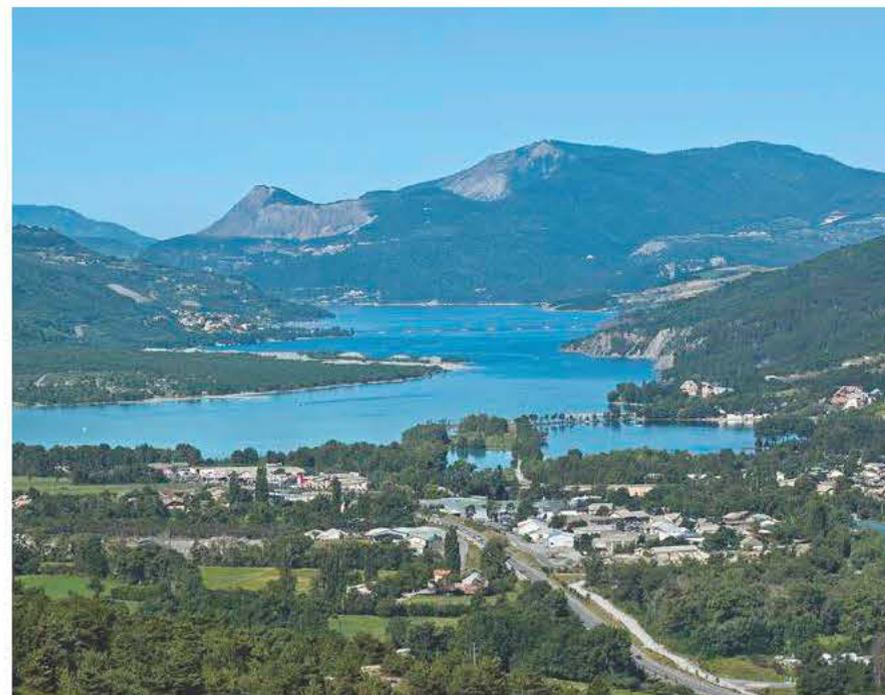
« C'est une problématique bien connue des entrées de villes qui ont relégué leurs zones commerciales en périphérie. La pollution visuelle en premier plan est un facteur très négatif à la vue qu'offre Embrun sur son Roc. Malgré sa position dominante en hauteur on n'aperçoit plus guère que les panneaux publicitaires. Il serait opportun d'établir un règlement tenant compte des perspectives majestueuses sur la ville!

Pierre, photographe

« Quand la vision de la vieille ville sur son roc n'est plus qu'une minuscule information au milieu d'une haie d'enseignes géantes et multicolores...



Pierre Puteilat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
15/08/2014



Pierre Puteilat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
31/07/2014

BARATIER

VUE SUR LES ZONES
D'ENTRAIGUES ET DU GRAND
LIOU, EMBRUN ET BARATIER

Maryline, architecte

« Cette vue sur le début du lac à l'arrivée de la Durance est prise en hauteur et permet de laisser une place dominante au paysage grandiose de cette étendue d'eau. L'horizontalité des berges, le pont de Savines-le-Lac, le cône de déjection du Boscodon donnent à voir une succession de lignes horizontales. La partie bâtie des zones commerciales et artisanales disparaissent dans la végétation.

C'est un paysage changeant qui est ici mis en valeur avec cette belle image prise en été (le bleu domine, la végétation est verdoyante) car de ce même point de vue, si l'on prend une photo en hiver, c'est une autre histoire que l'on raconte ! Le lac est vide et laisse apparaître une grande étendue grisâtre, la végétation ne laisse plus que des troncs sans feuilles ! La partie bâtie serait alors appréhendée tout autrement.

CHORGES

VUE LA ZONE DE LA GRANDE ÎLE
ET TORRENT DU DEVEZET
DE CHORGES, DEPUIS MONTGARDIN

Rémi, paysagiste

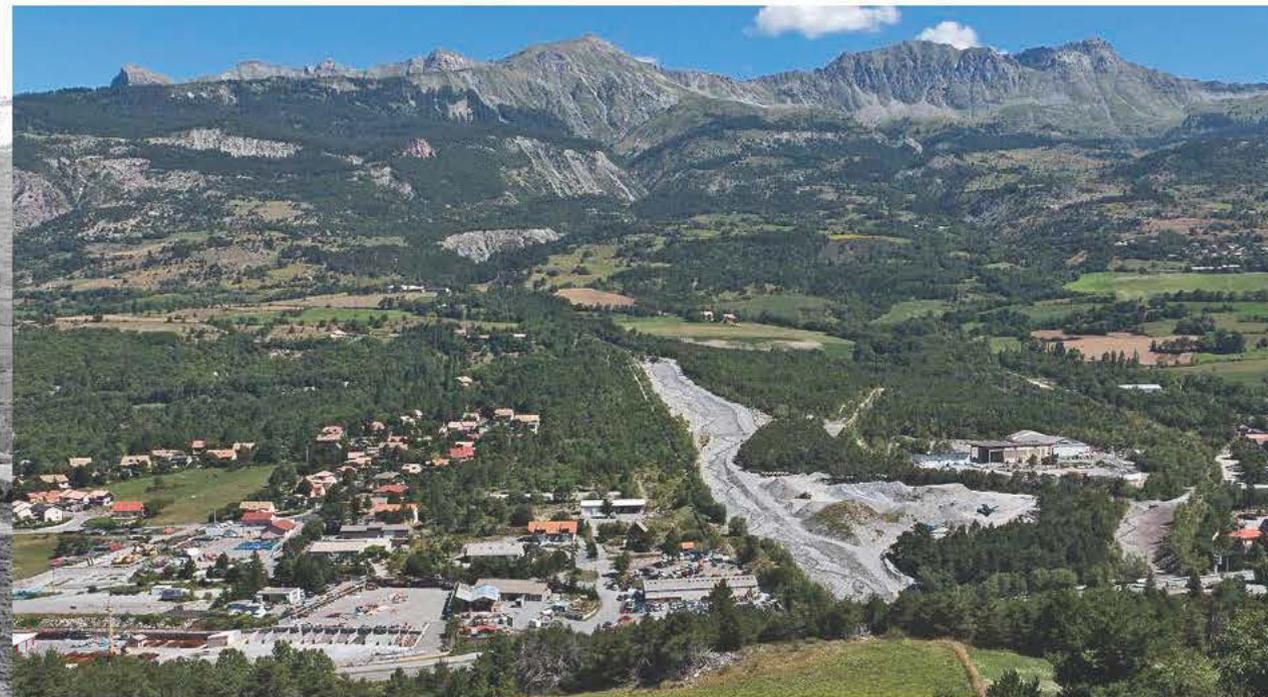
▮ C'est au fond de la vallée que l'on s'aménage. En bas, route et rivière se côtoient, jouent des coudes et dessinent des courbes et des droites. L'homme s'y installe à l'ombre des digues, longe les courants qui charrient des matériaux vers la mer. Des galets verts du Viso finissent dans la Crau. Voyages d'ophiolite et de quartz.

Emmanuelle, architecte

▮ Les deux prises de vue ne se ressemblent pas. Le développement urbain s'est opéré en aval du cours d'eau et en plaine, à l'endroit où la végétation était peu dense à l'époque. Le cours d'eau semble être modifié aussi : a-t-il été élargi ? Cela semble dénaturer le côté sauvage du lieu ; les berges n'ayant pas été préservées. On remarque que la végétation est restée dominante, voire même intensifiée.



RTM 05, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
Prise de vue avant 1912



Pierre Puteilat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
31/07/2014

GAP

VUE SUR LES ZONES DES FAUVINS
DE TOKORO, ENTRÉE EST DE GAP



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
31/07/2014



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
15/08/2014

GAP

VUE DU PIÉTON DEPUIS LA ZONE
DE TOKORO, ENTRÉE EST DE GAP

Simon, urbaniste

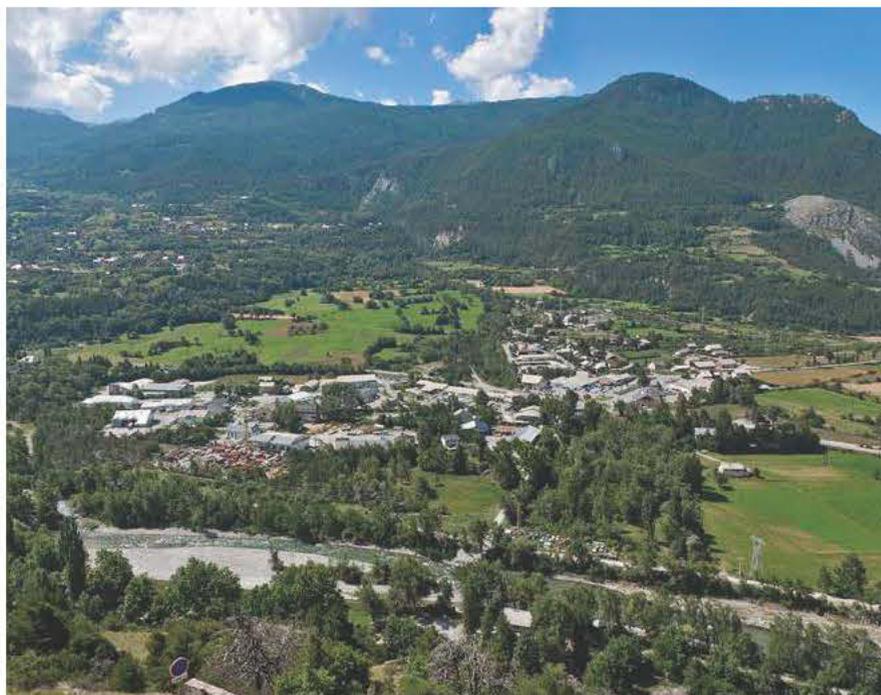
“ Si on fait abstraction de l'environnement naturel, cette photographie pourrait être prise n'importe où en France... ”

GUILLESTRE

VUE SUR LA ZONE DES
ISCLASSES, GUILLESTRE

Frederic, urbaniste

“ Un point de vue “historique” sur un paysage témoin du temps qui passe : déprise agricole et avancée de la forêt, mitage de l’habitat et aménagements irréversibles et sans qualité de zones d’activités ... ”



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
01/08/2014



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
15/08/2014

GUILLESTRE

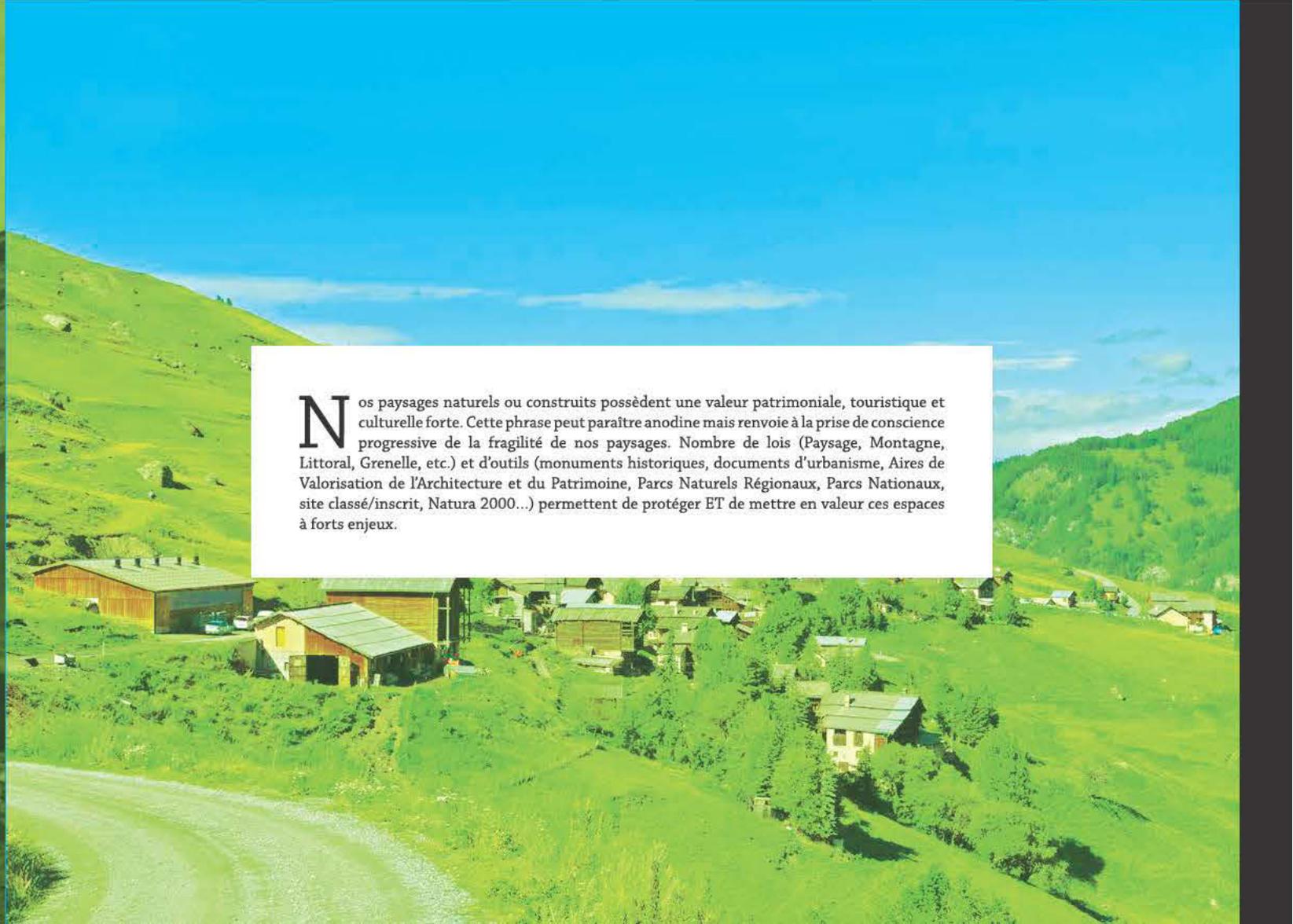
VUE DU PIÉTON DEPUIS LA ZONE
DES ISCLASSES, GUILLESTRE

Frederic, urbaniste

“ Un point de vue du “quotidien” sur un paysage témoin des contrastes sur les 3 plans (montagne naturelle, patrimoine historique et enrobé généralisé) et témoin de la place prépondérante de la voiture au détriment du piéton et de la nature ... ”

An aerial photograph of a mountain village, likely in the Alps, showing traditional wooden houses with dark roofs. The entire image is overlaid with a semi-transparent green filter and a grid of small white dots. The text 'ESPACE PROTÉGÉ' is centered in white capital letters.

ESPACE PROTÉGÉ

An aerial photograph of the same mountain village, showing a dirt road in the foreground and lush green hills. The sky is clear and blue. A white text box is overlaid on the right side of the image.

Nos paysages naturels ou construits possèdent une valeur patrimoniale, touristique et culturelle forte. Cette phrase peut paraître anodine mais renvoie à la prise de conscience progressive de la fragilité de nos paysages. Nombre de lois (Paysage, Montagne, Littoral, Grenelle, etc.) et d'outils (monuments historiques, documents d'urbanisme, Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux, site classé/inscrit, Natura 2000...) permettent de protéger ET de mettre en valeur ces espaces à forts enjeux.

MONT-DAUPHIN/ EYGLIERS

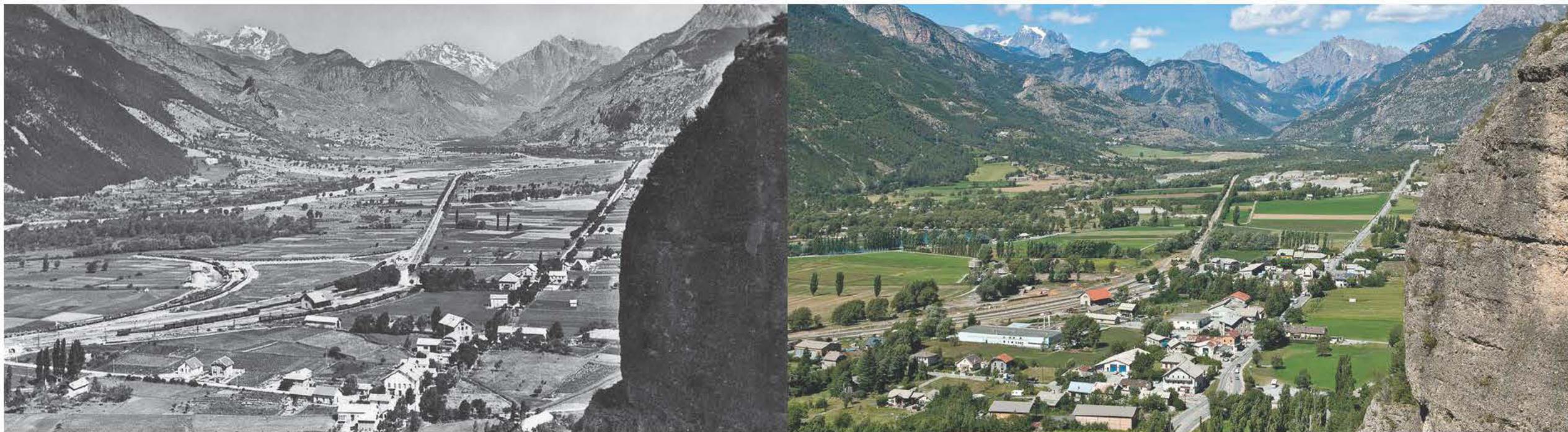
VUE DEPUIS MONT-DAUPHIN
VERS EYGLIERS

Christine, technicienne

Le contraste entre la ville perchée et la plaine agricole est toujours aussi fort, cent ans après. Le lac, apparu entre temps, a su trouver sa place et devient lui aussi un élément essentiel du paysage. L'homme a su maintenir l'équilibre.

Laurie, urbaniste

Une vue en hauteur qui révèle la beauté naturelle de ce fond de vallée avec ses forêts, ses terres agricoles et son lac. Des atouts peu perçus lors de sa traversée qui elle est plutôt marquée par un paysage urbanisé (zone d'habitation, d'activités, carrière, ...). Une belle vallée à préserver et valoriser.



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
Parution avant 1938

Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
28/08/2014

MONT-DAUPHIN/ FORT

VUE DEPUIS LA PLACE FORTE DE
MONT-DAUPHIN VERS LE PAVILLON
DE L'HORLOGE

Annunzia, architecte

114 ans après, on pourrait presque dire que la différence entre les deux vues a consisté en une mise en couleur du document. Pourtant, le temps n'a pas été figé et la vie a continué. L'intervention de l'homme peut parfois avoir des effets néfastes sur le paysage (urbain et végétal). Certaines fois, il sait oeuvrer pour la mise en valeur et la pérennité d'une identité culturelle historique forte.



Collection Mairie de Mont-dauphin, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution avant 1900



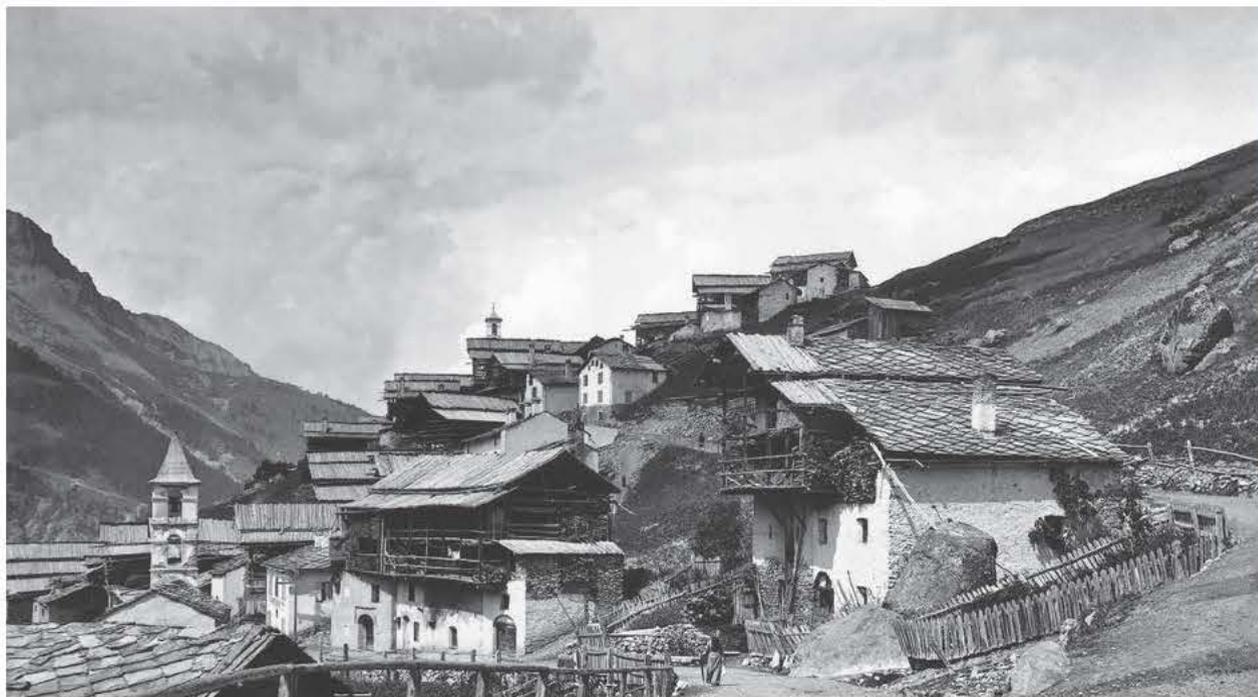
Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 22/09/2014

SAINT-VERAN

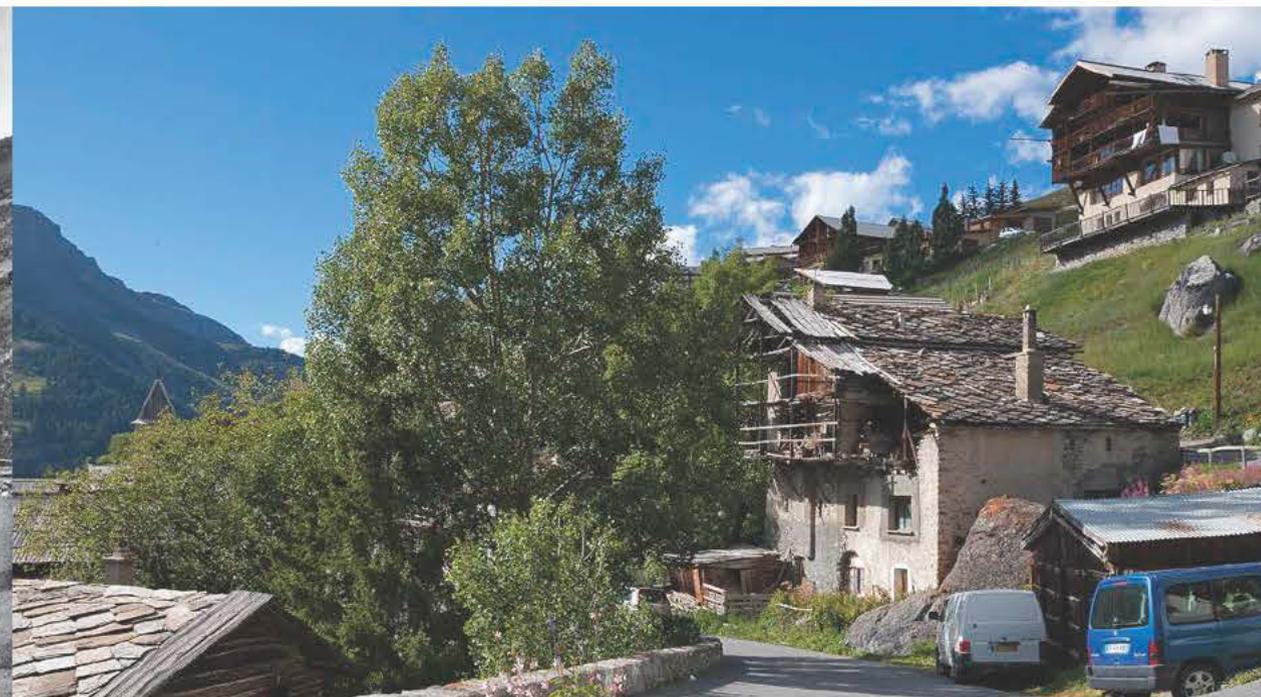
VUE DE SAINT-VÉRAN ENTRE LES
HAMEAUX DU VILLARD ET
DE PIERRE BELLE

Dorothee, urbaniste

« L'identitaire et le caractère du village ont su être préservés au niveau du village qui compte peu de greffes urbaines. Ces dernières, même si elles sont plus visibles de par leur implantation en discontinuité reprennent les codes architecturaux du bâti traditionnel.



Collection Bibliothèque Municipal de Grenoble, N.199 13x18, Photographe Henri FERRAND,
CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution le 1er septembre 1907



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
28/08/2014

SAINT-VERAN

VUE DE SAINT-VÉRAN DEPUIS
LA ROUTE DES MINES

Serge, architecte

« A mon avis, il n'y a que peu d'enjeux d'aménagement sur un territoire (sur)protégé depuis longtemps. Ces vues, notamment celle prise depuis la route de Clausis, nous rappellent que le paysage n'est pas figé (tant mieux). Il évolue relativement lentement à Saint-Véran, mais il évolue quand même... La carte postale s'en trouve un peu modifiée! (bâtiments agricoles en premier plan - entrée de village).

Vincent, chargé d'étude

« Le village d'alpage semble garder son rôle de gardien du paysage tout en laissant une place à la végétation.



Collection Bibliothèque Municipale de Grenoble, N.198 13x18, Photographe Henri FERRAND, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, Parution le 1er septembre 1907



Pierre Puteilat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 30/07/2014

AGNEL

VUE SUR LE REFUGE ET LE COL AGNEL

Rémi, paysagiste

Le paysage de la montagne est un tableau en mouvement. Depuis les fonds de vallées où l'on circule dans les couloirs creusés par l'érosion, côtoyant l'eau qui use, les montagnes dégringolent et cernent la perspective jusqu'au cirque ou jusqu'au col, jusqu'au bout. Le regard fait face à un paysage vertical, dressé du sol à la cime. Seules, les percées des voies et les pâtures gardent les milieux ouverts, dessinent l'hiver en noir et blanc.



Collection Pierre Putelat, Photographe CLAYETTE, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 1887



Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014, 11/07/2014

SERRE - PONCON

Christophe, directeur

Comment rester insensible à cette carte postale emblématique du lac de Serre-Ponçon? Le Morgon, dominant la baie de la célèbre Chapelle Saint-Michel, illustre au mieux le concept de « mer à la montagne »... Et c'est tout naturellement que, face à un versant ubac de plus en plus boisé, progressivement délaissé par l'activité agricole, l'hébergement touristique trouve aujourd'hui sa place au plus près de berges qui auront vu les bateaux remplacer les moutons!



Pierre Puteilat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
15/08/2014



Pierre Puteilat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
27/07/2014

SERRE - PONCON

VUE SUR LE LAC DE SERRE-
PONCON ET SES AMÉNAGEMENTS

Christophe, directeur

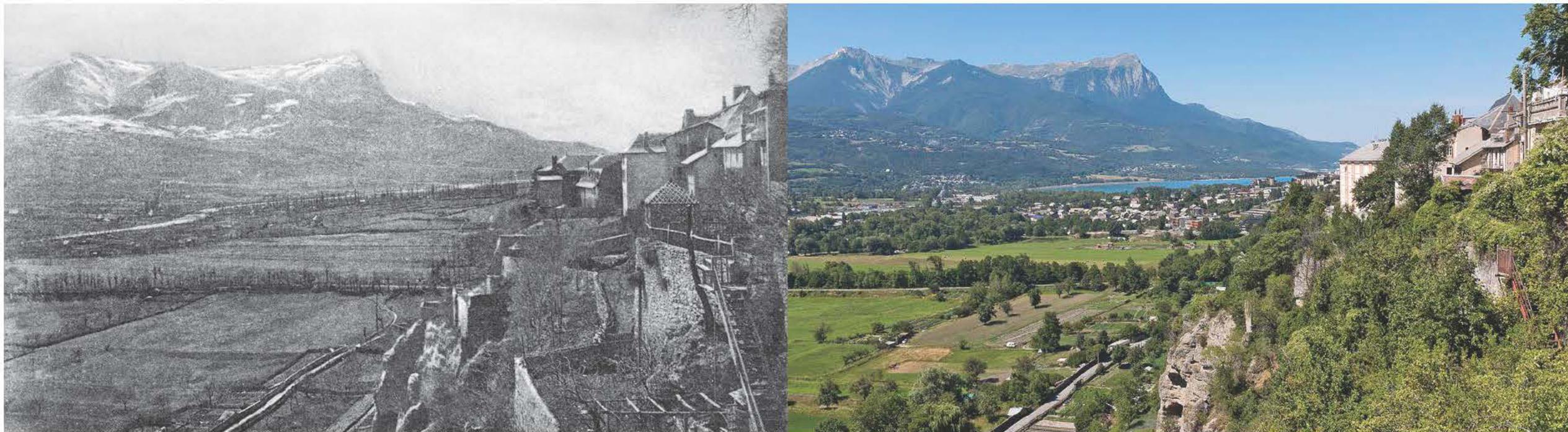
Voici 50 ans, un Maire visionnaire obtenait de l'Etat la construction d'un plan d'eau à niveau fixe, sur les rives amont du lac de Serre-Ponçon. D'un espace artificiel et entièrement nu, aux berges rectilignes marquées par la technique toute-puissante des 30 glorieuses, le plan d'eau d'Embrun se pare aujourd'hui d'une végétation luxuriante que le tourisme balnéaire, armé de ses atours habituels, envahit gaiement durant chaque saison estivale.

EMBRUN

VUE DEPUIS LE ROC D'EMBRUN SUR LA
PLAINE VERS LE MORGON

Harold, architecte

▣ Sous l'oeil bienveillant du Morgon, la plaine de la Durance a vu ses eaux se réguler, pour se partager entre agriculture, loisir et nature. ▣



Collection Pierre Putelat, Photographe inconnu, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
Parution avant 1921

Pierre Putelat, CAUE 05 ALCOTRA UDT 2014,
18/07/2014

**Quels sont nos paysages d'aujourd'hui?
Qu'étaient-ils hier?**

**Qu'est-ce que cela évoque pour vous et pour
l'avenir de nos territoires?**

A travers ce suivi photographique des territoires et des paysages, le CAUE des Hautes-Alpes souhaite approfondir la connaissance de différents lieux, ne pas se fier aux préjugés et pointer les enjeux à venir.

A l'aide de comparaison photographique de sites choisis et à la lumière de ressentis d'acteurs du territoire, chacun est libre d'interpréter, d'observer.

Afin d'apporter VOTRE vision et vos idées, vous pouvez exprimer votre ressenti et VOTRE expérience en apportant VOS commentaires en ligne: www.caue05.com/suivi-photographique sur l'ensemble des clichés !

Une vidéo ainsi que d'autres sites de prises de vues et photographies sont disponibles en ligne: www.caue05.com/suivi-photographique www.usagedelterritorio.com



Le Président du CAUE, Xavier CRET, souhaite remercier tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'élaboration de ce livret et notamment son équipe, le Parc National des Ecrins, les communes du programme dont Mont-dauphin, le Service Restauration des Terrains de Montagne 05, La Bibliothèque d'étude et du Patrimoine de Grenoble et notre photographe.



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil général et des services de l'État dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Ce programme est soutenu par



ALPES-VALE D'AOSTE



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Conseil Général
Hautes-Alpes



ALCOTRA
PROGRAMME ALPES LATINES COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE FRANCE-ITALIE
Soutenu par ALCOTRA 2007-2013



ORDRE DES ARCHITECTES DE FRANCE
O.A.F.

Programme Alpes Latines COopération TRANSfrontalière France-Italie (ALCOTRA) 2007 – 2013 Usage del territorio
« Ensemble par-delà les frontières »

Fond Européen de Développement Régional (FEDER)

